



1° Giro della Daunia – 3^a Costa dei Trulli - 64^a Coppa Messapica - 74^a Targa Crocifisso

3ème tour du défi des Pouilles - moins de 23 ans - Elite démonstration dans plusieurs tests Régulation

Art. 1 - Organisation

Les entreprises affiliées à la Fédération italienne du cyclisme, ASD Puglia Cycling (14F1702) - Bisceglie, ASD Cycling School Franco Ballerini (14T1212) - Bari, ASD Orazio Lorusso (14E1271) - Ceglie Messapica et ASD Polisport Polignano Amateur (14C1070) - Polignano a Mare, les sociétés appartenant au Puglia Bici et à Future ETS organisent un "défi" plus de tests appelés "**Giro di Puglia Challenge - Under 23 - Elite**" sur le territoire de Cr. Les Pouilles, les **19, 20, 21 et 22 septembre 2024**, événements réservés aux catégories de moins de 23 ans et d'élite, avec un classement final des points, conformément à l'art. 1.3 des règles de mise en œuvre 2024.

Les événements sont respectivement:

- **19 septembre 2024**
GIRO DELLA DAUNIA" - 1[^] TAPPA DEL GIRO DI PUGLIA CHALLENGE –
Id:173322 - LUCERA - ROSETO VALFORTONE (FG)
Org: ASD PUGLIA CYCLING - BISCEGLIE
- **20 septembre 2024**
3° COSTA DEI TRULLI - GIRO DI PUGLIA CHALLENGE
3° MEMORIAL FRANCO BALLERINI
– Id:169735 MODUGNO - LOCOROTONDO
Org: SCUOLA DI CICLISMO FRANCO BALLERINI - BARI
- **21 septembre 2024**
64[^] COPPA MESSAPICA - GIRO DI PUGLIA CHALLENGE
– Id:169736 - CEGLIE MESSAPICA (BR) –
Org: ASD ORAZIO LORUSSO – CEGLIE MESSAPICA
- **22 septembre 2024**
74[^] TARGA CROCIFISSO - GIRO DI PUGLIA CHALLENGE
- Id:169738 - POLIGNANO (BA)
Org: POLISPORT POLIGNANO – POLIGNANO A MARE

Art. 2 - Règles de participation

- La participation est une invitation, l'enregistrement dans les événements individuels est régi par leur réglementation de gestion spéciale respective.
- L'inscription, pour chaque appel d'offres dans lequel vous avez l'intention de participer, est effectuée par le facteur K.
- Il n'y a pas de lien de participation à plusieurs offres.
- Chaque race unique a une organisation autonome et se conforme à toutes les règles relatives à l'organisation nationale de course prévue par le règlement technique.



1° Giro della Daunia – 3^a Costa dei Trulli - 64^a Coppa Messapica - 74^a Targa Crocifisso

Art. 3 –

Participation

Sont admis avoir participé

- équipes continentales italiennes
- équipes nationales
- Équipes étrangères du club
- Équipes de club régional

Art. 4 - Documentation pour approbation

- Les événements ont lieu sur les chemins illustrés dans leurs documents d'appel d'offres respectifs.

Art. 5 - classement

Deuxièmement lorsqu'il est signalé dans les documents d'appel d'offres individuels.

Art. 6 classement Giro di Puglia - Score

En plus du classement mentionné dans les réglementations individuelles, le classement des points spéciaux suivants est prévu pour être attribué aux cinq premiers transit des quatre derniers TP et à l'arrivée finale du 1er au 20e dans les événements individuels, pour le classement final du Giro di Puglia Challenge - Under 23 - Elite, comme spécifié ci-dessous:

| PIAZZAMEN | TV | TV | TV | TV | ARRIVO |
|-----------|----|----|----|----|-----------|
| | | | | | |
| 1 | 10 | 10 | 10 | 10 | 80 |
| 2 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 |
| 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 25 |
| 4 | 2 | 2 | 2 | 2 | 22 |
| 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 18 |
| 6 | | | | | 15 |
| 7 | | | | | 14 |
| 8 | | | | | 13 |
| 9 | | | | | 12 |
| 10 | | | | | 11 |
| 11 | | | | | 10 |
| 12 | | | | | 9 |
| 13 | | | | | 8 |



1° Giro della Daunia – 3^a Costa dei Trulli - 64^a Coppa Messapica - 74^a Targa Crocifisso

| | | | | | |
|----|--|--|--|--|---|
| 14 | | | | | 7 |
| 15 | | | | | 6 |
| 16 | | | | | 5 |
| 17 | | | | | 4 |
| 18 | | | | | 3 |
| 19 | | | | | 2 |
| 20 | | | | | 1 |

Art. 7 - Classement des défis individuels

Le classement est ouvert à tous les athlètes participants et sera établi par la somme des points obtenus dans les buts de vol et dans l'ordre d'arrivée.

Le leader devra porter la chemise en cours d'exécution.

Dans le cas d'une éventuelle égalité dans le classement individuel, il sera disparu comme suit:

Nombre de victoires sur scène, dans le cas de toute égalité, un meilleur placement dans le dernier test.

Art. 8 - Classement jeune

Le classement est réservé aux athlètes appartenant à l'année 2004,2005.

Seuls les points seront attribués aux trois premiers arrivés dans l'ordre d'arrivée de chaque test.

Les points pour les buts de vol ne doivent pas être pris en compte pour le classement des jeunes, mais uniquement pour la classification générale des défis.

Le leader devra porter la chemise dans la course concernant l'ordre de priorité.

En cas d'égalité possible, ils seront déguisés avec le meilleur placement dans l'ordre d'arrivée du dernier test.

Les points du classement des jeunes seront attribués comme suit:

| Pos. | Punti |
|------|-------|
| 1° | 50 |
| 2° | 30 |
| 3° | 10 |

Art. 9 - classement final de l'équipe

Le classement final de l'équipe sera obtenu à partir de la somme des points pris par les athlètes à chaque test, comme illustré dans le tableau prévu du classement individuel pour le test.

En cas de lien à égalité, les équipes seront d'abord disparues avec le plus grand nombre de victoires (de leurs athlètes) et en cas de cravate, avec le meilleur placement de la dernière étape (Polignano une jument).

Art. 10 - Primes

- La première de la classification finale portera le chef des Giro di Puglia.



1° Giro della Daunia – 3ª Costa dei Trulli - 64ª Coppa Messapica - 74ª Targa Crocifisso

- Le trophée Giro di Puglia sera affecté à ceux qui ont apporté le plus grand nombre de points en ajoutant le score obtenu dans les trois événements individuels.
- Avec les mêmes points portant la chemise qui a obtenu le meilleur placement dans la dernière course jouée par le défi.
- Le prize pool final sera payé conformément aux tables nationales pour les 10 premiers classifiés et représente 200% de la prize pool d'une seule course (50% par étapes).
- Les prix seront soumis aux dispositions fiscales en vigueur en Italie.
- Tout prix extra classification sera porté à l'attention des athlètes avec un communiqué de presse spécifique avant le départ de l'événement.
- Le paiement des prix sera effectué via l'ACCPI, qui fournira, à la division et au paiement relatif à l'athlète et / ou au délégué, uniquement par transfert bancaire.

Art. 11 - Cérémonie de protocole

Ils doivent se présenter à la cérémonie du protocole:

- Les 3 premiers classés de chaque étape dans les 10 minutes suivant leur arrivée,
- le leader de chaque étape,
- le premier des jeunes,
- La meilleure équipe après la dernière étape (Polignano a Mare).

Art. 12 - sanctions

Les pénalités applicables sont celles prévues dans les infractions et sanctions à prospectus unique (PUI), ainsi que celles prévues par le règlement UCI.

Art. 13 - Règles de référence

- Ce règlement fait partie intégrante des réglementations des événements individuels pour lesquels les règles contenues dans les réglementations individuelles s'appliquent.
- Bien qu'il ne soit pas envisagé, le Jury College appliquera la réglementation de l'U.C.I., du F.C.I. et les lois de l'État italien, le cas échéant.
- Les entreprises organisatrices refusent toute responsabilité des faits qui pourraient se produire avant, pendant et après les courses, sinon expressément, elles les attribuent.
- En cas de divergence entre la réglementation italienne et celle dans la langue, celle italienne aura celle de l'italien.

ASD Puglia Cycling – ASD Scuola di Ciclismo Ballerini - ASD Orazio Lorusso – ASD Polisport Polignano
Giovanni D'Addato Giuseppe Marzano Pietro Stoppa Serena Pellegrini

- ASD Puglia Cycling

A.S.D. Puglia Cycling
Telefono: 3387800615 - Email: pugliacycling@libero.it
VIA SAC. PROF. MAURO D'ADDATO 3 - 76011 - BENEVEGLIE - BT

- ASD Scuola di Ciclismo Franco Ballerini

Ass. Sportiva Dilettantistica
"FRANCO BALLERINI"
- POLIGNANO A MARE -

GIUSEPPE MARZANO

- ASDC GSC Orazio Lorusso

A.S.D.C. - G.S.C. ORAZIO LORUSSO
Via Ospedale Vecchio, 1 - 72013 CEGLIE M.CA (BR)
P. IVA 02104690744

Pietro Stoppa

- A.S. Dilettantistica Polisport Polignano

Ass. Sportiva Dilettantistica
"POLISPORT POLIGNANO"
- POLIGNANO A MARE -

4 a 4